



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ISERE

8 RUE DE BELGRADE

38022 GRENOBLE CEDEX

TÉLÉPHONE : 04 76 85 74 00

POUR NOUS JOINDRE :

Service de fiscalité directe locale

Affaire suivie par : Renée BARBIER

Téléphone : 04 76 85 75 29

Télécopie : 04 76 85 74 37

MÉL. : renee.barbier@dgfip.finances.gouv.fr

Réf :299

GRENOBLE, le 1er juin 2011

Monsieur le maire
Hôtel de Ville
Service des finances
38390 VERTRIEU



Objet : Contribution fiscalisée à un syndicat intercommunal.

Madame, Monsieur le Maire,

Une fiscalité additionnelle est perçue, sur votre commune, directement au profit du (des) syndicat(s) désigné(s) dans le tableau ci-dessous.

Chaque produit attendu de cette contribution fiscalisée pour l'année 2011 et la liste des syndicats ont été communiqués au Service de fiscalité directe locale par les services préfectoraux.

Je vous prie de bien vouloir trouver dans le tableau ci-après, pour votre information, les taux syndicaux calculés pour 2011 en fonction de ce(s) produit(s) attendu(s). Les taux appliqués en 2010 sont rappelés sur la seconde ligne.

Enfin, le nom du (des) syndicats dont votre commune fait partie en 2011 ainsi que le montant du (des) produit(s) fiscalisé(s) qui leur revient est (sont) inscrit(s) dans la deuxième partie du tableau.

Taux pour l'année (en %)	TH	TFPB	TFPNB	CFE
2011	0,0440	0,0866	0,300	
Rappel 2010	0,0488	0,0965	0,327	
Nom du ou des syndicats	Montant du produit attendu correspondant			
LYCEE LA PLEIADE	710 €			